

**DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

NOMBRE DE MEMBRES			
EN EXERCICE	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
35	28	4	3

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux
et le Quinze Décembre à neuf heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Sébastien LEROY, Maire

OBJET DE LA DELIBERATION

168/22 : Rapport annuel d'activités de l'année 2021 de la SAS Mandelieu Fun Sport, délégataire du service public des activités nautiques à moteur des plages de la Siagne

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Sébastien LEROY, Monsieur Dominique CAZEAU, Madame Christine LEQUILLIEC, Monsieur Gilles GAUCI, Madame Claude CARON, Monsieur Georges LORENZELLI, Monsieur Serge DIMECH, Madame Muriel BERGUA, Monsieur Patrick SCALA, Madame Arlette VILLANI, Monsieur Patrick PEIRETTI, Madame Marie TARDIEU, Monsieur Eric CHAUMIER, Monsieur Charles BAREGE, Madame Catherine AIMAR, Monsieur Didier LAUMONT, Madame Sandra GUERCIA-CASCIO, Monsieur Patrick SALEZ, Madame Sylvie DE TONI, Monsieur Philippe MARAFETTI, Madame Cécile DAVID, Monsieur Gilbert DEPERI, Monsieur Didier SOBRIE, Madame Valéry BAROGHEL, Monsieur Pierre REVET-SERVETTAZ, Madame Amandine BAZZANO, Madame Marie-Hélène REY-COLLET et Madame Elisabeth VALENTI.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR

Monsieur Henri LEROY, représenté par Monsieur Gilles GAUCI.
Madame Sophie DEGUEURCE, représentée par Madame Catherine AIMAR.
Madame Julie FLAMBARD, représentée par Monsieur Dominique CAZEAU.
Madame Patricia YVARS, représentée par Madame Sylvie DE TONI.

ABSENTS SANS POUVOIR

Madame Pascale SOULIE
Monsieur Jean-Charles DELAPORTE
Monsieur Jean-Marcel CLOEZ

Madame Catherine AIMAR est désignée secrétaire de séance.
Madame Cindy DUJARDIN est désignée secrétaire auxiliaire de séance.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANDELIEU-LA NAPOULE**

OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2021 DE LA SAS MANDELIEU FUN SPORT, DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DES ACTIVITES NAUTIQUES A MOTEUR DES PLAGES DE LA SIAGNE

Madame Muriel BERGUA rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, l'exploitation des Activités Nautiques à Moteur de la plage de la Siagne a été déléguée par sous-traité d'exploitation sous forme de contrat de concession à la SAS Mandelieu Fun Sport, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} Janvier 2018.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, après chaque année d'exploitation, le rapport technique et financier du délégataire du service public est soumis à l'examen du conseil municipal.

Ce rapport, présentant les résultats de service public, doit permettre à l'autorité délégante et aux usagers de connaître de manière précise les modalités financières de réalisation du contrat de délégation et de les apprécier en fonction de la qualité du service rendu.

Dans le cadre de cette délégation, le délégataire assure aux usagers diverses activités nautiques :

- Parachute ascensionnel
- Jet ski
- Ski Nautique
- Wake-board / Wake-surf
- jeux nautiques tractés

Pour l'année 2021, le concessionnaire a notamment investi dans l'achat de 4 nouveaux jet-skis « clients », 20 gilets avec lampe flash, 3 wakeboards neufs de toutes tailles, 2 bouées type « canapé » 6 places, 2 bouées type « disque » 3 places, et un parachute.

Le concessionnaire souligne que la saison 2021 a débuté au début du mois de mai. Il affirme avoir veillé au respect des gestes barrières, avoir procédé à un affichage approprié et mis à disposition des produits désinfectants.

Le concessionnaire indique avoir fidélisé une clientèle régulière, et met en avant son système de réservation en ligne.

Il fait valoir que son personnel est formé, polyvalent et expérimenté, et que l'expérience des années passées lui a permis d'affiner son organisation et de gagner en efficacité.

Le concessionnaire n'hésite pas à promouvoir son activité en utilisant les réseaux sociaux et en accueillant des « influenceurs ».

En 2021, le concessionnaire a réalisé un chiffre d'affaires de 329 759 €, ce qui constitue une augmentation d'environ 27 % par rapport à 2020 (259 868 €). Le chiffre d'affaires était déjà en augmentation en 2020 (206 527 € en 2019).

Le résultat d'exploitation est de +33 999 €, en diminution comparé à 2020 (+62 182 €).

Le délégataire a de nouveau réduit ses charges de personnel, après les avoir réduites considérablement au cours de l'année 2020.

En 2021, la Commune a perçu une redevance domaniale d'un montant global de 39 119,32 €, dont :

- au titre de la part fixe : 26 125,92 € ;
- au titre de la part variable : 12 993,40 €.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal

prend connaissance du rapport annuel d'activité pour l'année 2021 de la délégation de service public des Activités Nautiques à Moteur de la plage de la Siagne, joint en annexe à la présente délibération

LE CONSEIL,

Vu l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics locaux qui s'est réunie le 24 Novembre 2022,

Et après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel de la SAS Mandelieu Fun Sport, délégataire de Service Public des Activités Nautiques à Moteur des plages de la Siagne, pour l'année 2021, joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.



Le Maire
Sébastien LEROY

La Secrétaire de Séance,
Catherine AIMAR

